



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

NUMÉRO SPÉCIAL

Arrêtés portant désignation de comptables pour des EHPAD

31 DÉCEMBRE 2008

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DU COMPTABLE
EHPAD (Etablissement Public d'Hébergement des Personnes Dépendantes)
« Gaston Chargé » à ABILLY

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, en ses articles L 315-9, L 315-16, L 315-18, R 314-64, R 314-67 ;
- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu l'arrêté ministériel du 05 décembre 2008, portant réorganisation des postes comptables des services déconcentrés du Trésor ;
- Vu la lettre de Monsieur le Trésorier Payeur Général en date du 17 décembre 2008 ;
- Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les fonctions de comptable de l'EHPAD « Gaston Chargé », à ABILLY sont assurées à compter du 1^{er} Janvier 2009, par le Chef de Poste du Trésor de la Trésorerie « Touraine du Sud ».

ARTICLE 2 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Trésorier Payeur Général d'Indre et Loire,
Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD « Gaston Chargé » à ABILLY,
Monsieur le Directeur de l'EHPAD « Gaston Chargé » à ABILLY,
Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture

Fait à TOURS, le 31 DEC. 2008



Patrick SUBRÉMON.

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DU COMPTABLE
EHPAD (Etablissement Public d'Hébergement des Personnes Dépendantes)
« La Chataigneraie » à LA CELLE-GUENAND

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, en ses articles L 315-9, L 315-16, L 315-18, R 314-64, R 314-67 ;
- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu l'arrêté ministériel du 05 décembre 2008, portant réorganisation des postes comptables des services déconcentrés du Trésor ;
- Vu la lettre de Monsieur le Trésorier Payeur Général en date du 17 décembre 2008 ;
- Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les fonctions de comptable de l'EHPAD « La Chataigneraie » à La Celle-Guenand, sont assurées à compter du 1^{er} Janvier 2009 par le Chef de Poste du Trésor de la Trésorerie « Touraine du Sud ».

ARTICLE 2 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Trésorier Payeur Général d'Indre et Loire,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD « La Chataigneraie » à la Celle-Guenand ;
Monsieur le Directeur de l'EHPAD « La Chataigneraie » à La Celle-Guenand,
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à TOURS, le 31 DEC. 2008


Patrick SUBRÉMON

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DU COMPTABLE
EHPAD (Etablissement Public d'Hébergement des Personnes Dépendantes)
« Louise de La Vallière » à CHATEAU-LA-VALLIÈRE

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, en ses articles L 315-9, L 315-16, L 315-18, R 314-64, R 314-67 ;
- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu l'arrêté ministériel du 05 décembre 2008, portant réorganisation des postes comptables des services déconcentrés du Trésor ;
- Vu la lettre de Monsieur le Trésorier Payeur Général en date du 17 décembre 2008 ;
- Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les fonctions de comptable de l'EHPAD « Louise de La Vallière », à Château-la-Vallière sont assurées à compter du 1^{er} Janvier 2009 par le Chef de Poste du Trésor de la Trésorerie « Touraine Nord Ouest ».

ARTICLE 2 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Trésorier Payeur Général d'Indre et Loire,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD « Louise de La Vallière » à Château-La Vallière,
Madame la Directrice de l'EHPAD « Louise de la Vallière » à Château-la-Vallière,
Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à TOURS, le

Patrick SUBRÉMON



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DU COMPTABLE
EHPAD (Etablissement Public d'Hébergement des Personnes Dépendantes)
« Les Mistrais » à LANGEAIS

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, en ses articles L 315-9, L 315-16, L 315-18, R 314-64, R 314-67 ;
- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu l'arrêté ministériel du 05 décembre 2008, portant réorganisation des postes comptables des services déconcentrés du Trésor ;
- Vu la lettre de Monsieur le Trésorier Payeur Général en date du 17 décembre 2008 ;
- Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les fonctions de comptable de l'EHPAD « Les Mistrais », à LANGEAIS sont assurées à compter du 1^{er} Janvier 2009 par le Chef de Poste du Trésor de la Trésorerie « Touraine Nord Ouest ».

ARTICLE 2 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Trésorier Payeur Général d'Indre et Loire,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD « Les Mistrais » à LANGEAIS,
Monsieur le Directeur, chargé de l'intérim de l'EHPAD « Les Mistrais » à LANGEAIS,
Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture

Fait à TOURS, le 31 DEC. 2008


Patrick SUBRÉMON



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DU COMPTABLE
EHPAD (Etablissement Public d'Hébergement des Personnes Dépendantes)
« Le Dauphin » à PREUILLY SUR CLAISE

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, en ses articles L 315-9, L 315-16, L 315-18, R 314-64, R 314-67 ;
- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu l'arrêté ministériel du 05 décembre 2008, portant réorganisation des postes comptables des services déconcentrés du Trésor ;
- Vu la lettre de Monsieur le Trésorier Payeur Général en date du 17 décembre 2008 ;
- Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les fonctions de comptable de l'EHPAD « Le Dauphin », à PreUILly-sur- Claise sont assurées à compter du 1^{er} Janvier 2009 par le Chef de Poste du Trésor de la Trésorerie « Touraine du Sud ».

ARTICLE 2 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Trésorier Payeur Général d'Indre et Loire,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD « Le Dauphin » à PreUILly-sur-Claise ;
Monsieur le Directeur de l'EHPAD « Le Dauphin » à PreUILly-sur-Claise,
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à TOURS, le 31 DEC. 2008


Patrick SUBRÉMON

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : 0 821 80 30 37

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs
et consultation RAA:

Site Internet : <http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr>

Adresse postale :

*PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
37925 TOURS CEDEX 9*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Parution périodique, mensuelle et payante : 3,05 € l'exemplaire, 18,29 € l'abonnement annuel, à régler à M. le régisseur des recettes de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Directeur de la publication : Salvador PÉREZ, secrétaire général de la Préfecture.

Impression : reprographie et imprimerie de la Préfecture
Dépôt légal : 31 décembre 2008 - N° ISSN 0980-8809.